Conclusion du contrat

Un contrat entre le client et l'Hôtel Bären est réputé conclu après réception de la réservation écrite, téléphonique, électronique ou personnelle et envoi de notre confirmation. Les communications par courriel sont considérées comme étant un courrier par écrit.

Garanties de réservation

Le client accepte ainsi les Conditions Générales suivantes : Pour toute réservation, les détails de la carte de crédit doivent être communiqués ou un virement bancaire d'arrhes doit être effectué. L'Hôtel Bären peut exiger des arrhes pour un ou plusieurs jours selon la durée du séjour réservé. Si ces conditions ne sont pas respectées, l'Hôtel Bären peut annuler la réservation sans autre communication.